



Compte rendu Audience cabinet

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

11 septembre 2015

Cabinet Ministère de l'Ecologie : Nicolas MOURLON, Conseiller en charge du dialogue environnemental, de la contractualisation, de la simplification et conseiller social

DRH MEDDE : Hervé SCHMITT, Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires

Délégation CGT : C.PRINGOT, A.MERBAH (USAC), O.DELBEKE, B.BRIANT (IGN), C.BREUIL, C.HEGOT (SNOPA)

En préalable, N.MOURLON excuse Frédéric GUZY, conseiller social auprès du secrétaire d'Etat aux transports, empêché.

La demande d'audience auprès de la ministre date du 26 mai 2015, elle porte sur les recrutements et sur l'évolution statutaire des Ouvriers d'Etat (OE).

Nous rappelons à nos interlocuteurs la précédente audience du 6 février 2015 où le cabinet ne nous avait apporté aucune information.

H.SCHMITT nous informe que les recrutements 2014 qui devaient se clôturer avant le 1^{er} juillet 2015 ont été réalisés à une unité près. Certains services ayant atteint les plafonds d'emploi tels que CEREMA et METEO France, une redistribution des autorisations de recrutements vers d'autres services ou EP a été faite.

Il a déjà travaillé sur les besoins 2015 et 2016 dans la perspective d'une prochaine RIM (Réunion Inter Ministérielle), les demandes de recrutements seraient de **20 OE** pour 2015 et de **49 OE** pour 2016, demande globale pour les ouvriers du Ministère.

Nous nous offusquons de ces chiffres ridicules que nous opposons aux postes vacants et aux besoins réels des services et des établissements. Cela fait de nombreuses années que nous tirons la sonnette d'alarme sur l'emploi des ouvriers et aujourd'hui la faiblesse des recrutements non seulement met en péril nos missions mais remet en cause la continuité du service public.

Nous pointons à nouveau le fait que l'IGN soit une nouvelle fois exclu de tout recrutement ouvrier. Les camarades font part de l'absence d'information de la direction de l'IGN, cette politique met en péril l'avenir même de l'établissement public. Les camarades CGT demandent à N.MOURLON une audience particulière à la ministre sur ce sujet.

Pour l'USAC, il y a une discordance entre les demandes présentées par la direction aux OS qui est de 19 pour 2015 et les 5 demandes annoncées par la DRH du MEDDE.

Pour les OPA, nous opposons les recrutements demandés aux 55 postes vacants en 2015 et aux besoins réels dans les services et EP que nous évaluons à dix fois plus.

H.SCHMITT dit ne répondre qu'aux critères imposés par Matignon pour des recrutements exceptionnels qui correspondent à des missions liées à la sécurité des biens et des personnes. En ce qui concerne l'IGN, les 2 demandes exprimées ne répondaient pas à ces critères. Nous lui répondons que jusqu'à présent, ces critères qui interdisent de fait toute possibilité de recrutement pour l'IGN n'avaient jamais été portés à notre connaissance."

Nous faisons remarquer au Conseiller social que plus les besoins en effectifs augmentent plus les demandes du MEDDE diminuent. En effet, nous sommes passés de 88 en 2013, 57 en 2014 à 20 en 2015.

N.MOURLON pointe la difficulté de l'exercice et se dit prêt à réétudier la copie avec le Secrétariat Général avant la RIM pour que les demandes ne soient pas interprétées comme une absence de besoins ce qui risquerait d'handicaper les futures négociations sur le statut.

Sur cette évolution statutaire, nous informons notre interlocuteur de notre rencontre au mois de juin avec Myriam BERNARD, la directrice adjointe de la ministre de la fonction publique qui nous a informés d'un projet de statut interministériel et de futures consultations avec les ministères concernés.

N.MOURLON est au courant de ce projet et une rencontre avec les services administratifs des ministères a bien eu lieu. Des hypothèses ont été présentées mais à ce stade le ministère n'a pas été saisi officiellement au niveau politique ni mandaté.

Pour la CGT, la situation n'a que trop duré :

- depuis 2011 on nous oppose des recrutements à une évolution statutaire ;
- depuis 2013, la Fonction Publique nous annonce un projet interministériel ;
- en 2013 et 2015, le MEDDE inscrit par deux fois l'évolution statutaire des OPA à l'agenda social

et rien ne bouge ! En attendant les effectifs fondent comme neige au soleil et les missions sont externalisées.

Nous interpellons notre interlocuteur car nous voulons connaître la position politique du MEDDE sur le sujet. N.MOURLON nous répond qu'il ne fera que répondre aux directives de Matignon. Toutefois il ne souhaite pas que cette année soit la reconduction des années précédentes. Il faut avancer et il s'interroge sur le fondement juridique d'un futur statut. Dans l'hypothèse d'un besoin législatif, il n'y aurait pas beaucoup de support hormis la loi déontologie qui est actuellement en discussion.

Pour la CGT, un statut interministériel particulièrement complexe ne peut être bâclé et nécessitera forcément un gros travail préparatoire avec des négociations avec les ministères et les OS.

Nous questionnons nos interlocuteurs en mettant en évidence le calendrier électoral et les interrogeons sur la stratégie du ministère en cas de blocage d'autres ministères (par exemple la Défense).

N.MOURLON est conscient de l'ampleur et de l'urgence de la tâche et nous répond qu'en cas de blocage, il n'est pas exclu d'avoir une réflexion au niveau ministériel. H.SCHMITT quant à lui, se dit prêt à travailler dans cette hypothèse. Il serait prêt à nous faire des propositions mais il lui est nécessaire d'avoir l'accord politique.

Conclusion.

Il y a bien une volonté du MEDDE de répondre à la politique d'austérité du Gouvernement qui se traduit par la diminution des moyens et des effectifs dans les ministères non prioritaires. Le chiffre ridicule des recrutements demandés par la DRH en est la preuve.

Plus que jamais le problème des Ouvriers d'Etat se situe au niveau politique. Nous devons exiger une véritable volonté politique de recruter des ouvriers d'Etat.

Nos interlocuteurs ne nous ont pas fait l'impression de peser politiquement pour obtenir ces recrutements et une évolution statutaire qui nous permettraient de prévoir l'avenir de manière pérenne.

La CGT va continuer de se battre, tel que nous l'avons envisagé avec les camarades du Collectif FSPOEIE. Une rencontre avec Matignon est nécessaire pour faire avancer le dossier mais il faudra aussi que dans nos services, dans nos établissements, nous nous mobilisions pour sauver nos missions, nos emplois et exiger des règles statutaires qui nous garantisse un niveau salarial correspondant à nos qualifications, des déroulements de carrière et un niveau de retraite correct.

Ces revendications nous les retrouvons dans l'appel à l'action du 8 octobre, nous nous devons d'y participer pour porter les revendications des Ouvriers d'Etat.